



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

SÉMINAIRE DES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

21 OCTOBRE 2022

EN PARTENARIAT AVEC LA CCIR ET CCI NANTES-SAINT-NAZAIRE



**Président de la Chambre de Commerce et d'industrie des
Pays de le Loire**

Monsieur Jean-François REYNOUARD



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Monsieur le Préfet des Pays de la Loire

**Représenté par Monsieur Adrien KIPPELEN
Chef de Pôle Entreprises, emplois, compétences
DREETS PDL**



Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Nantes

Monsieur Loïc BELLEIL

SEMINAIRE 2022 INTERLOCUTEURS PRIVILEGIES



SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGIES

- PLAN
 - LES CHIFFRES DES PROCEDURES COLLECTIVES
 - LES CHIFFRES DES MESURES DE PREVENTION
 - CONCLUSION ET PROPOSITIONS

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

- LES CHIFFRES DES PROCEDURES COLLECTIVES

- Ils sont sur 9 mois comparés à 2021
 - Total ouverture = 360 contre 231 en 2021
 - Répartition = LJ = 80 % / RJ = 18 % / Sauvegarde = 2 %

- SYNTHESE

- Augmentation sensible (55%) par rapport à 2021
- MAIS – 35 % par rapport à 2019
- Un seul dossier de procédure de sortie de crise

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

- LES CHIFFRES DES PROCEDURES COLLECTIVES

- Nous ne retrouvons pas les chiffres de 2019 ou à la même époque nous étions à 488 procédures collectives (360)
- La répartition est identique et d'une stabilité qui doit nous interroger
- Les chiffres du nombre de salariés impactés par ces procédures collectives confirment la répartition : 1080 en 2022 contre 503 en 2021
- Le CA le confirme également : 95444 KE en 2022 pour 54856 en 2021
- Caractéristique : les semaines sont très disparates. Certaines avec 5/8 dossiers d'autres avec 15/18 dossiers.

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

- LES CHIFFRES DES PROCEDURES COLLECTIVES
 - LES MOTIFS
 - Crise de la COVID
 - Coût des matières premières (bois: augmentation de 100 à 500 %)
 - Problème de recrutement donc de coût de main d'œuvre.
 - Coût de l'énergie

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

- CHIFFRES DES PROCEDURES COLLECTIVES
 - TYPOLOGIE DES ENTREPRISES
 - Ce sont essentiellement des entreprises
 - Dans la restauration, (restauration rapide)
 - Dans les services à la personne
 - Dans le bâtiment.

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

- LES CHIFFRES DES MESURES DE PREVENTION
 - Mandats ad hoc = 29
 - Conciliations = 47
 - Total = 76 procédures de prévention pour 70 en 2021 mais 109 en 2019. 10 % d'augmentation là ou nous devrions être sur une base de 120/130 entreprises.
 - Les entreprises sont plutôt de taille importante. Elles anticipent parfaitement les problèmes à venir. Elles ont 80 % de chance de « sortir par le haut »

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

- LES CHIFFRES DES MESURES DE PREVENTION
 - LES MOTIFS
 - Échéances des PGE
 - Besoin de restructuration interne ou par intervention d'un interlocuteur externe
 - Besoin de temps

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGES

- LES CHIFFRES DES MESURES DE PREVENTION
 - Les procédures d'alerte
 - Elles sont en augmentation de 67 %. 10 contre 6.
 - Elle sont trop faibles.

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

- CONCLUSION

- L'immense majorité des entreprises qui viennent déposer leur bilan sont des petites entreprises pour lesquelles le critère de « cessation des paiements » est clair, lisible et aisément détectable. Derrière les notions de « passif exigible » et « d'actif disponible » les justiciables entendent « impayé »
- Ce critère intervient trop tardivement. Le tribunal n'a plus aucune marge de manœuvre. Nous ne pouvons que constater les dégâts et « liquider » l'entreprise.

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

- CONCLUSION

- Le législateur dans son projet de loi sur la justice souhaite diriger vers les tribunaux de commerce, pour la gestion de leurs procédures collectives:
 - Les associations
 - Les agriculteurs
 - Les professions libérales (toutes les professions libérales: médicales; para médicales; juridiques; para juridiques; ...)

SEMINAIRE INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

- CONCLUSION

- L'occasion est idéale pour créer un nouveau critère qui ne devra pas se substituer à celui de l'état de cessation des paiements mais qui permettra d'intervenir en amont de celui-ci.
- Les ratios ne manquent pas. Ils peuvent être multiples.
- Ils devront être coercitifs, comme celui de cessation des paiements.
- Nous savons la réticence du législateur à permettre au juge d'intervenir dans le contrat de société mais nous sommes convaincus que l'efficacité est à ce prix.

Madame la Directrice Régionale Adjointe de la Banque de France Pays de la Loire

Madame Laure QUINCEY

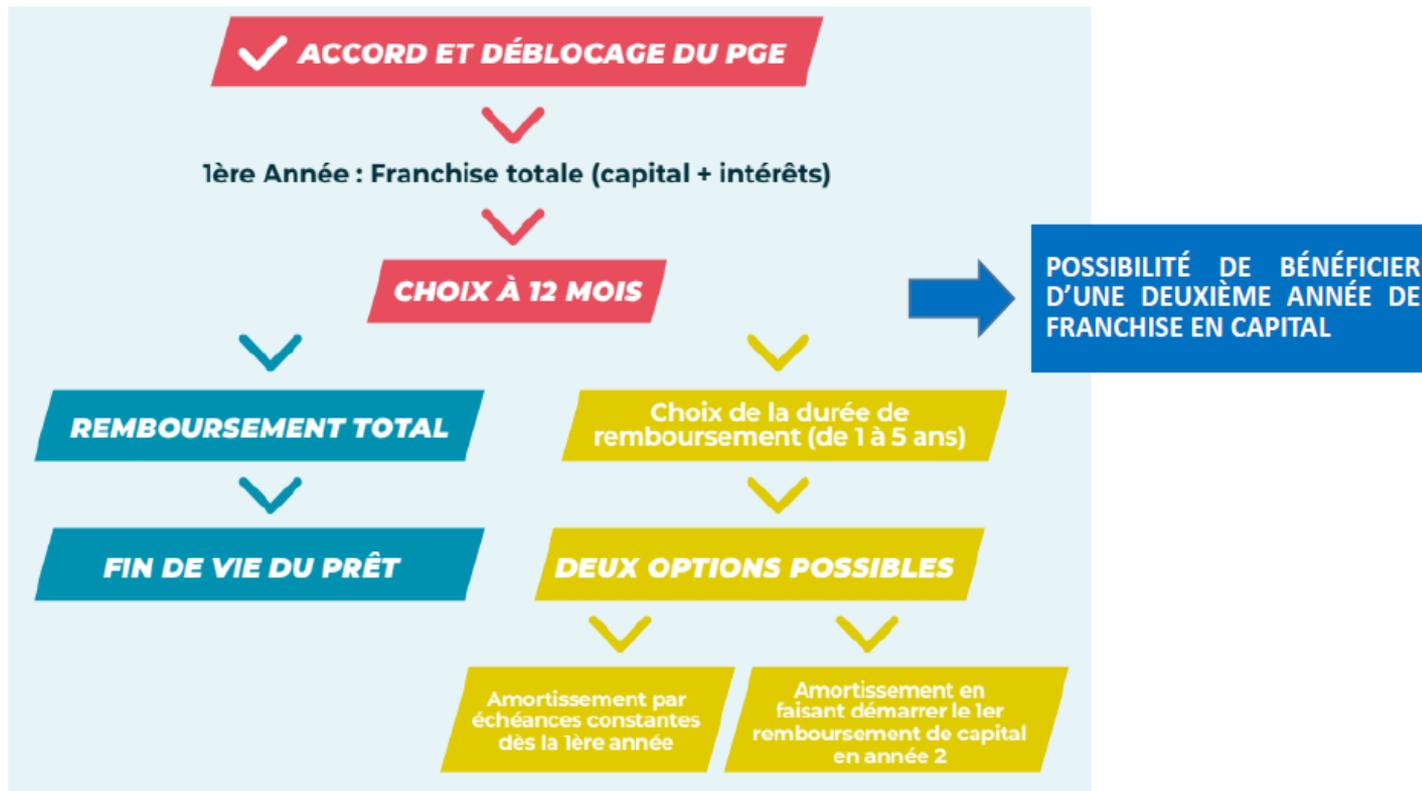
Séminaire des Interlocuteurs privilégiés Pays de la Loire

Médiation du Crédit et Restructuration des PGE

21 octobre 2022

Direction régionale des Pays de la Loire

LE PGE – UNE FLEXIBILITÉ POUR LES ENTREPRISES POUR LES REMBOURSEMENTS



POURQUOI PRÉVOIR UNE PROCÉDURE DE RESTRUCTURATION DES PGE

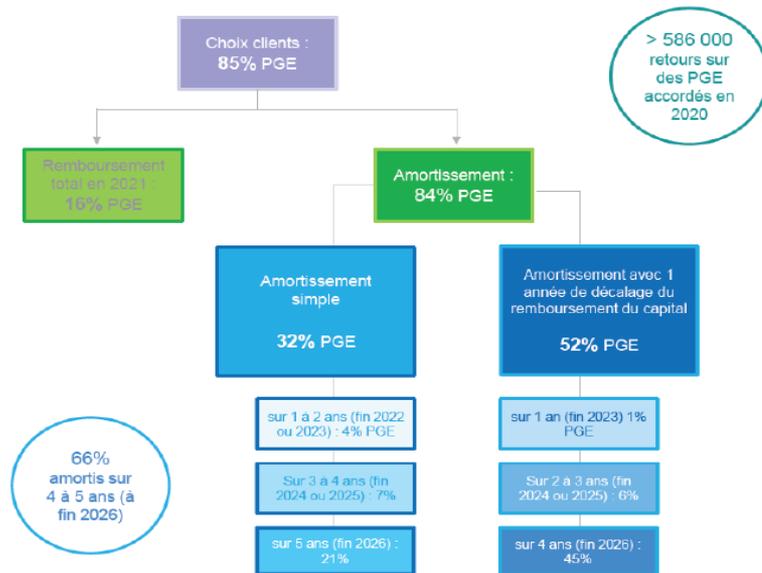
1. Les PGE ont soutenu la trésorerie d'un grand nombre d'entreprises

Source : suivi Banque de France au 31 décembre 2021

Taille	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés	
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total
Grandes Entreprises	48	0,01%	17,003	11,89%
Entreprises de Taille Intermédiaire	1 231	0,18%	15,884	11,10%
Petites et Moyennes Entreprises	42 625	6,09%	54,981	38,44%
Très Petites Entreprises	614 040	87,80%	52,496	36,70%
Autres	41 457	5,93%	2,674	1,87%
Totaux	699 401	100,00%	143,037	100,00%

2. Beaucoup d'entreprises pourront rembourser leurs PGE (FBF – déc. 2021)

(source: indicateurs agrégés de 6 banques)



3 VOIES POUR RESTRUCTURER SON PGE

Restructuration du PGE avec sa banque

Étalement du remboursement

Pas de garantie de l'État au-delà des 6 ans

Restructuration du PGE dans le cadre d'une procédure amiable ou collective

Lorsque le PGE est restructuré dans le cadre de l'une des procédures suivantes :

- Les conciliations dont le protocole est constaté ou homologué par un juge
- La décision d'un juge en application de l'article 1343-5 du code civil;
- La sauvegarde, sauvegarde accélérée, sauvegarde financière accélérée
- Le redressement judiciaire
- La procédure de traitement de sortie de crise
- Le rétablissement professionnel
- Les procédures équivalentes ouvertes à l'étranger

Maintien de la garantie de l'État jusqu'à la fin du PGE restructuré, quelle que soit sa date de fin

Restructuration du PGE dans le cadre de la médiation du crédit

Maintien de la garantie de l'État dans la limite de 2 années supplémentaires (4 par exception)

LA MÉDIATION DU CRÉDIT POUR BÉNÉFICIAIRE D'UNE RESTRUCTURATION DU PGE

PGE de moins de 50 000 euros



Saisir directement la médiation du crédit

<https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>

PGE de plus de 50 000 euros



Saisir le Conseiller départemental à la sortie de crise

<https://www.impots.gouv.fr/>

Pour bénéficier en cas d'accord d' :

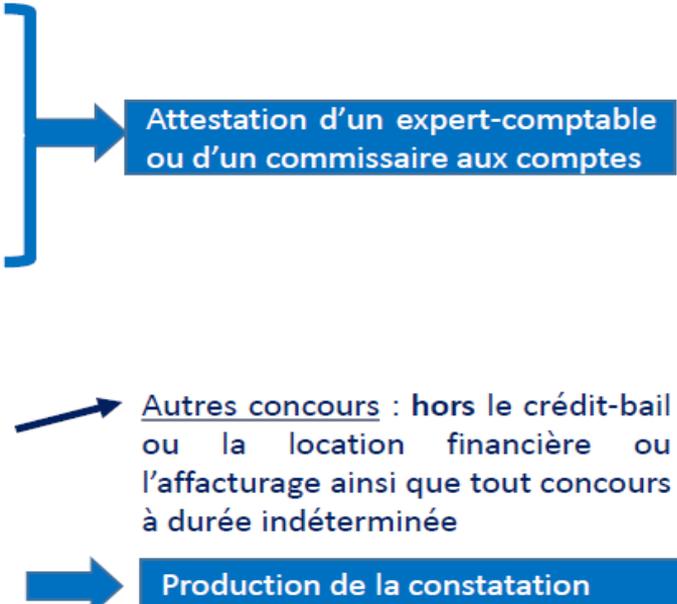
- 1. Un étalement supplémentaire de 2 à 4 ans du PGE**
- 2. Une possibilité de différé en capital de 6 mois au plus du PGE**
- 3. Une absence de prime de garantie pour le PGE sur la durée supplémentaire**
- 4. Un étalement des autres crédits bancaires**
- 5. Un maintien des financements à court terme**

LA MÉDIATION DU CRÉDIT : UNE PROCÉDURE OUVERTE SOUS CONDITIONS

- Procédure ouverte aux **PME** qui ont bénéficié de un ou plusieurs PGE, pour un montant total à l'octroi ne dépassant pas **50 000 euros**
 - 60 % des PGE octroyés
 - Maintenir une articulation avec les procédures judiciaires adaptées aux situations d'endettement multi forme (baux commerciaux, dettes fiscales et sociales, etc...)
- Le remboursement du capital en cours ou à venir en 2022 poserait des **difficultés avérées** d'honorer les échéances
- La procédure n'est **pas un « droit à ... »** mais une des solutions personnalisées possible dans le cadre du dialogue préalable avec sa banque
- **Par exception (limitée)**, le conseiller départemental à la sortie de crise peut orienter vers la procédure des entreprises avec des PGE > 50 000 euros

MÉDIATION : UNE PROCÉDURE ENCADRÉE

1. L'entreprise ne se trouve **pas en situation de cessation des paiements** au moment de la demande
2. L'entreprise n'est **pas en mesure d'honorer** ses échéances de PGE en 2022
3. L'entreprise dispose de **perspectives commerciales et financières** à même d'assurer sa pérennité
4. L'entreprise n'a **pas déjà sollicité la Médiation** pour restructurer le PGE concerné et n'a pas bénéficié d'une restructuration de son PGE
5. La procédure porte sur **le(s) PGE et les autres concours bancaires à maturité** de l'entreprise
6. L'entreprise a recueilli la **constatation par au moins une des banques concernées** que le dossier comporte effectivement l'ensemble des pièces et indications que l'entreprise doit fournir à l'appui de la demande d'ouverture de cette procédure



Attestation d'un expert-comptable
ou d'un commissaire aux comptes

Autres concours : hors le crédit-bail
ou la location financière ou
l'affacturage ainsi que tout concours
à durée indéterminée

Production de la constatation

QUELLES CONSÉQUENCES FACE A UN PROBLÈME DE REMBOURSEMENT

La réglementation européenne (*) oblige les banques à considérer qu'un **crédit est en défaut** dans 3 cas :

1. L'entreprise présente des arriérés de paiement de plus de 90 jours
2. La banque estime que l'entreprise ne pourra probablement pas s'acquitter intégralement de ses obligations
3. Lorsqu'une restructuration de dette motivée par l'incapacité de l'entreprise à faire face aux échéances contractuelles initiales conduit à une concession supérieure à 1 %

(*) Article 178 du Règlement du Parlement et du Conseil européen n° 575/2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit (CRR) et orientations de l'Autorité Bancaire Européenne Orientations (EBA/GL/2016/07) sur l'application de la définition du défaut

LES CONSÉQUENCES D'UNE RENÉGOCIATION D'UN PRÊT

Prêt = contrat = échéancier de remboursement

Renégocier l'échéancier de remboursement prévu au contrat = restructuration du prêt

Prêt restructuré = **prêt non performant (« défaut du débiteur »)**

Si la restructuration entraîne une variation de plus de 1 % de la valeur actuelle des flux de remboursement avant et après restructuration (*)

CONSÉQUENCES

POUR LES BANQUES	POUR LES ENTREPRISES
<ul style="list-style-type: none">▪ Classement en prêt non performant▪ Extension à tous les prêts (contagion)▪ Déclaration du défaut à la Banque de France▪ Exigence de provisionnement▪ Charge en fonds propres accrue▪ Suivi spécifique	<ul style="list-style-type: none">▪ Dégradation de la note interne dans la banque et des notations externes▪ Cotation Banque de France dégradée à un niveau « inéligible » au refinancement▪ Difficulté d'accès à de nouveaux financements▪ Période de « probation » d'un an minimum et potentiellement pendant tout ou partie de la durée du plan de restructuration

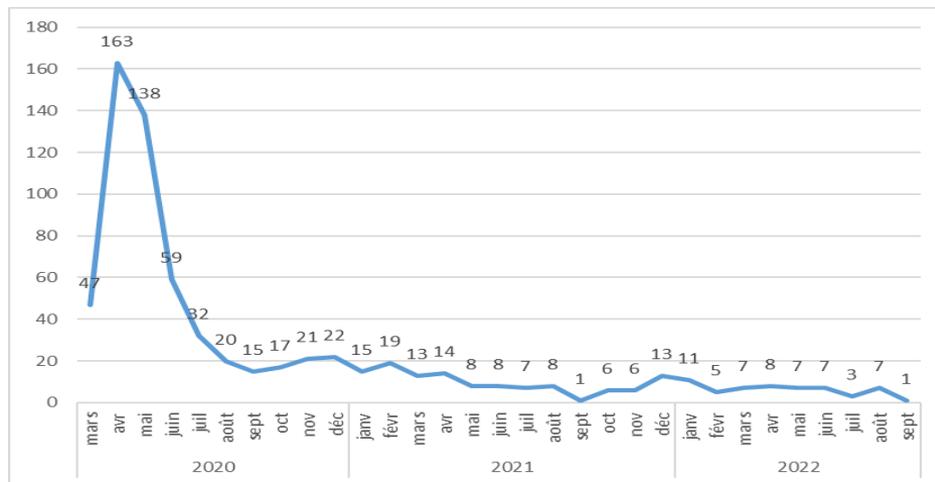
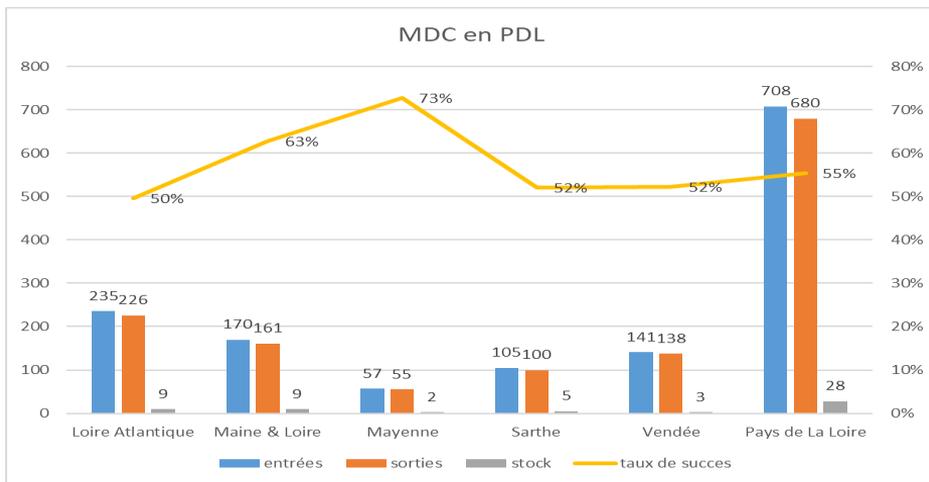
(*) Règles européennes : article 178 du Règlement (UE) n°575/2013 (CRR) et ligne directrice EBA/GL/2018/06 de l'Autorité Bancaire Européenne

LA SAISINE

1. La **saisine** de la médiation sur le site internet : <https://mediateur-credit.banque-france.fr>
2. Le dossier de saisine doit comprendre notamment :
 - L'**attestation** de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes
 - la **constatation** (mail) par au moins une des banques concernées pour l'ouverture de la procédure
 - des documents financiers demandés lors de la saisine : bilan et compte de résultats des deux derniers exercices clos, total de la dette bancaire restant à rembourser à chacune des banques, situation de trésorerie prévisionnelle (mais 12 mois au lieu de seulement 6 mois)
 - un état des dettes fiscales et sociales
 - tout autre document permettant de justifier des difficultés de l'entreprise, de leur caractère temporaire et des perspectives commerciales et financières à même d'assurer sa pérennité (par exemple, lorsque cela existe, état du carnet de commandes)

UN RETOUR À LA NORMALE DE LA MÉDIATION DU CRÉDIT

situation au 30 septembre



Nombre de dossiers traités par département depuis le 15 mars 2020 avec le taux de succès

Nombre de dossiers saisies par mois dans la région

Source : Banque de France – Direction des Affaires Régionales



Monsieur le Commissaire aux restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises (CRP)

Monsieur Jean-Philippe BEAUX

- 1. Restructuration des PGE**
- 2. Actualités via la Note partenariale**
- 3. Programme de la journée**

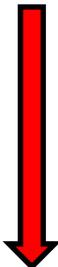


Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

RSS Abonnez-vous Presse

↑ Visiter le site national

Rechercher Rechercher



La DREETS **Entreprises, Emploi, Compétences** Cohésion sociale et solidarités Travail et relations sociales Concurrence et consommation Etudes et statistiques

Menu

- Elections à la chambre des métiers et de l'artisanat de la région Pays de la (...)
- Nos services, vos interlocuteurs
- Aides à l'emploi
Emplois francs
- Apprentissage
Réclamation - contrôle CFA
- Appui aux entreprises**
- Difficultés des entreprises

Accueil > Entreprises, Emploi, Compétences > Appui aux entreprises > Mesures de soutien et d'accompagnement pour les entreprises et les salariés (...)

Mesures de soutien et d'accompagnement pour les entreprises et les salariés en Pays de la Loire

| Publié le 30 septembre 2022

A⁻ A⁺ 📄 📧 📘 📱

Mise à jour de la note partenariale d'informations au 30 septembre 2022 : consultez ce document qui recense toutes les mesures de soutien et d'accompagnement dans les champs de l'emploi, de l'économie et des finances et les contacts utiles en Pays de la Loire.

Liens

- La Direction générale des entreprises
- La banque publique d'investissement
- le médiateur DES ENTREPRISES





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Numéro 44 – 30/09/2022

Note partenariale d'informations

Mesures de soutien et d'accompagnement
pour les entreprises et les salariés

Nouveautés surlignées en jaune

Crise ukrainienne

Impact sur les activités économiques, mesures en faveur du pouvoir d'achat

Le Premier Ministre a annoncé le lancement d'un plan de résilience économique et sociale le 16 mars 2022 afin de mettre en œuvre des soutiens immédiats ciblés et des solutions ayant autant que possible un impact d'ici la fin de l'année et de moyen/long terme ([Lien](#)). Ensemble

Programme

Matinale plénière

- Fiche outils de diagnostics (Rapporteur CRP)
 - La conférence sur l'efficacité des procédures amiables CAC (CRCC – Hervé ROUSSELOT)
 - Les 10 bonnes raisons pour un chef d'entreprise de solliciter le tribunal de commerce en cas de difficulté (Me Marie ROBINEAU)
- Pause
- La prévention et l'accompagnement des TPE/PME : CIP 49 Jean-Yves LECHEVESTRIER, GPA 49 Jean-Pierre BERNHEIM, Vice-Président du TC d'Angers Jean-René CAMUS
 - Protection vis-à-vis des cyberattaques (délégué régional ANSSI – Régis DUBRULLE)
 - Accompagnement RH des entreprises (DARP – Frédérique GRAVOULET)

Ateliers de l'après-midi

- Amélioration de l'information aux signataires de la Charte et aussi dirigeants, acteurs économiques (CPME, MEDEF)
- Renforcement des fonds propres (Rap. CRP, FBF, CARMINE CAPITAL)
- Procédures amiables et Transposition de la directive insolvabilité (Me JOUIN / Me HUBBEN)



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapporteur CRP

Monsieur Eliot GAVARD

Plaquette de présentation des outils de diagnostic

Commissaire aux comptes

HR Audit

Monsieur Hervé ROUSSELOT

**Retour sur la conférence Efficacité des procédures amiables
avec les Commissaires aux comptes**

CRCC

COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES

QUEST-ATLANTIQUE

La CRCC Ouest-Atlantique a rejoint le réseau des interlocuteurs privilégiés le 9 septembre 2021

Les acteurs de première entrée



CCI PAYS DE LA LOIRE



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



UIMM
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Pays de Loire



LES TRAVAUX
PUBLICS
FÉDÉRATION
PAYS DE LA LOIRE

CRCC
COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
QUEST-ATLANTIQUE

Arampla
Association pour les professions libérales
02 40 71 74 50 - www.arampla.fr



U2P
PAYS DE LA LOIRE



MEDEF Pays de la Loire

Gest'Anjou
VOTRE ORGANISME DE GESTION

LA MOBILITÉ EST EN NOUS

CAPEB
L'Artisanat du Cotentin

FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE
Comité Pays de la Loire

CPME
PAYS DE LA LOIRE



Outils de diagnostic

FINANCES PUBLIQUES

bpi**france**

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Pays de Loire



BANQUE DE FRANCE

CCI PAYS DE LA LOIRE

La CRCC Ouest-Atlantique en quelques chiffres

Globaux pour les 12 départements

- 949 CAC personnes physiques
- 27 343 mandats
- 345 M€ certifiés et assimilés et 1 280 000 emplois
- 68 révélations
- 98% taux de certification sans réserve
- 160 procédures d'alerte

Dont en Pays de la Loire (dpt 44-49-53-72-85)

- 444 CAC personnes physiques
- 10 241 mandats
- 117 M€ certifiés et assimilés et 480 000 emplois

Thèmes qui ont été présentés et discutés le 3 mai :

Par M. Jean-Philippe BEAUX, Commissaire aux restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises

- Les missions du Commissaire aux Restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises
- Les objectifs de la Charte Régionale pour la prévention et l'accompagnement des difficultés des entreprises
- Présentation du continuum interlocuteurs privilégiés

Par M. Loïc BELLEIL, Président du Tribunal de Commerce de Nantes

- Le Tribunal de Commerce en 2022 : ses compétences et son organisation

Par Me Bertrand MANIERE, Administrateur Judiciaire

- Déroulement et illustration des procédures amiables : mandat ad hoc, conciliation

Avocate associée
Kacertis Avocats

Maître Marie ROBINEAU

Les 10 bonnes raisons pour un chef d'entreprise de solliciter le Tribunal de commerce en cas de difficultés



Centre d'Information sur la Prévention
des difficultés des entreprises



PAYS DE LA LOIRE



Continuum CIP / GPA / Formation prévention du Tribunal de commerce

Monsieur Jean-Yves LECHEVESTRIER (CIP 49)

Monsieur Jean-Pierre BERNHEIM (GPA 49)

Monsieur Jean-René CAMUS (Vice-Président du TC d'Angers)



Centre d'Information sur la Prévention
des difficultés des entreprises



CIP 49

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises

Composition : Experts-
comptables, Avocats et ancien
juge du TC

Mail :
[jy.lechevestrier@cabinetlechevestrier.fr](mailto: jy.lechevestrier@cabinetlechevestrier.fr)

Tel : 0800 100 259

GPA 49

Groupement de prévention agréé

Composition : Anciens
dirigeants, dirigeants, avocats
et conseil en entreprise.

Mail : [ecoute49@gpa-pdl.fr](mailto: ecoute49@gpa-pdl.fr)

Tel : 0 805 385 383

Formation prévention du Tribunal de commerce d'Angers

Composition : Président du
Tribunal de commerce **ou**
représentant

Mail : [prevention@tribunal-de-commerce.fr](mailto: prevention@tribunal-de-commerce.fr)

Tel : 02 41 87 89 30



Délégué régional Pays de la Loire – Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

Monsieur Régis DUBRULLE

Cybersécurité

Etat de la menace et réponses

Dreets - 21 octobre 2022

ANSSI

L'autorité nationale en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information



Services de la Première Ministre



Secrétariat Général de la Défense
et de la Sécurité Nationale



Agence Nationale de Sécurité
des Systèmes d'Information

4 missions :

- Défense
- Connaitre
- Partager
- Accompagner

Public prioritaire :

- Administrations,
- Organisme d'Importance Vitale (OIV) et
Organisme de Service Essentiel (OSE)

ACTIONS OFFENSIVES

RENSEIGNEMENT

Les attaques cyber, un sujet d'actualité



← TFI INFO ⓘ

LE13H TFI



TFI
**Cyberattaque au CHU de
Corbeil-Essonnes : des
données volées publiées par
les hackers**

C.G avec AFP
Publié le 14 septembre 2022 à 8h02

00:07 / 01:46

Source : JT 13h Semaine

Les attaques cyber, un sujet d'actualité

Économie

Entreprises Conso Entrepreneurs Décideurs Bourse Médias Tech Immobilier Finances perso

Clestra dépose le bilan après une cyberattaque

Par Gildas Briand
Publié le 01/08/2022 à 15:38, mis à jour le 02/08/2022 à 12:29



Spécialisée dans la fabrication de cloisons de bureaux, de salles blanches et d'espaces d'isolement, Clestra réalise 145 millions de chiffre d'affaires et emploie 700 salariés. Clestra Haussemer

En redressement judiciaire, la société de cloisons de bureaux a besoin de 10 millions d'euros pour se relancer.

NFO

TF1

Cyberattaque au CHU de Corbeil-Essonnes : des données volées publiées par les hackers

C.G avec AFP
Publié le 14 septembre 2022 à 8h02

Les attaques cyber, un sujet d'actualité

Économie

Entreprises Conso Entrepreneurs Décideurs Bourse Médias Tech Immobilier Finances perso

Clestra dépose le bilan après une cyberattaque

Par Gildas Briand
Publié le 01/08/2022 à 15:38, mis à jour le 02/08/2022 à 12:29



Spécialisée dans la fabrication de cloisons de bureaux, de salles blanches et d'espaces d'isolement, Clestra réalise 145 millions de chiffre d'affaires et emploie 700 salariés. Clestra Haussemer

En redressement judiciaire, la société de cloisons de bureaux a besoin de 10 millions d'euros pour se relancer.

NFO

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

À LA UNE VIE LOCALE SPORTS LOISIRS ÉCONOMIE

Le Malesherbes Buthiers Nanteau-sur-Essonne Bouancourt Boignyville Augerville-la-Rivière Prunay-sur-Et

Fait divers

À Malesherbes, l'hôtel-restaurant L'Écu de France touché par une cyberattaque

Publié le 04/09/2022 à 10:28

C.G avec AFP

Publié le 14 septembre 2022 à 8h02

La surface d'attaque s'accroît...

.... De plus en plus de services numériques

Des entreprises de plus en plus numérisées

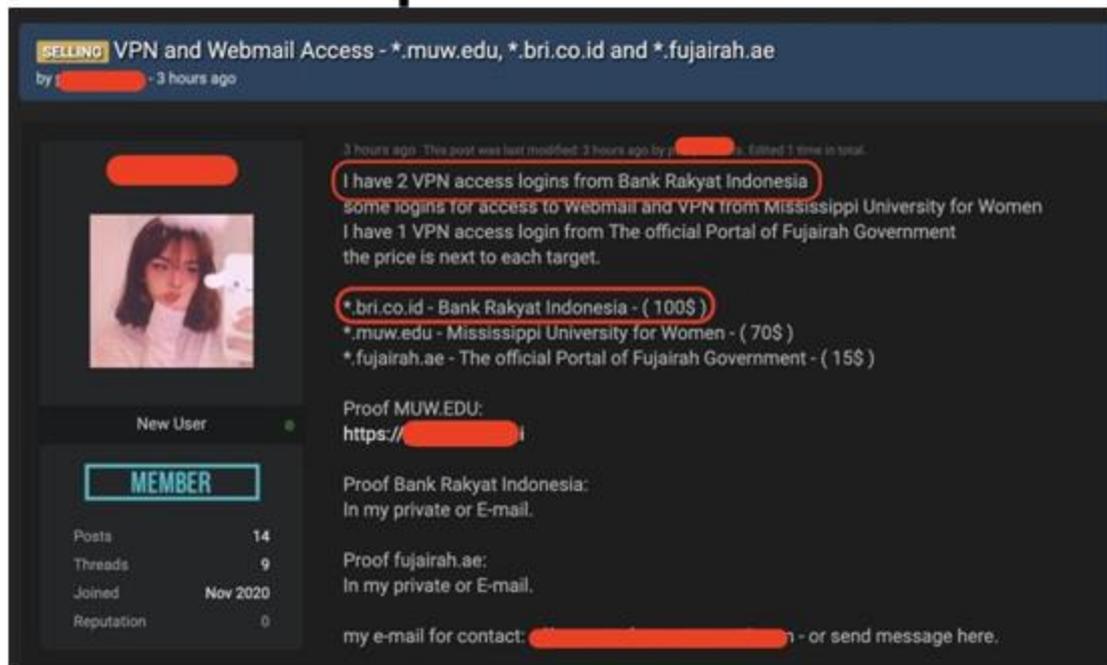
- ▶ RH, Finances, Innovation, outils collaboratifs ...
l'informatique est **au cœur** des entreprises
- ▶ Applications, portails, échanges de données...
les entreprises **fournissent** de plus en plus de services numériques



La surface d'attaque s'accroît...

.... Des attaquants qui se professionnalisent

Écosystème des attaquants : Initial Access Broker



SELLING VPN and Webmail Access - *.muw.edu, *.bri.co.id and *.fujairah.ae
by [redacted] - 3 hours ago

3 hours ago · This post was last modified: 3 hours ago by [redacted]. Edited 1 time in total.

I have 2 VPN access logins from Bank Rakyat Indonesia
some logins for access to Webmail and VPN from Mississippi University for Women
I have 1 VPN access login from The official Portal of Fujairah Government
the price is next to each target.

*.bri.co.id - Bank Rakyat Indonesia - (100\$)
*.muw.edu - Mississippi University for Women - (70\$)
*.fujairah.ae - The official Portal of Fujairah Government - (15\$)

Proof MUW.EDU:
[https://\[redacted\].i](https://[redacted].i)

Proof Bank Rakyat Indonesia:
In my private or E-mail.

Proof fujairah.ae:
In my private or E-mail.

my e-mail for contact: [redacted] - or send message here.

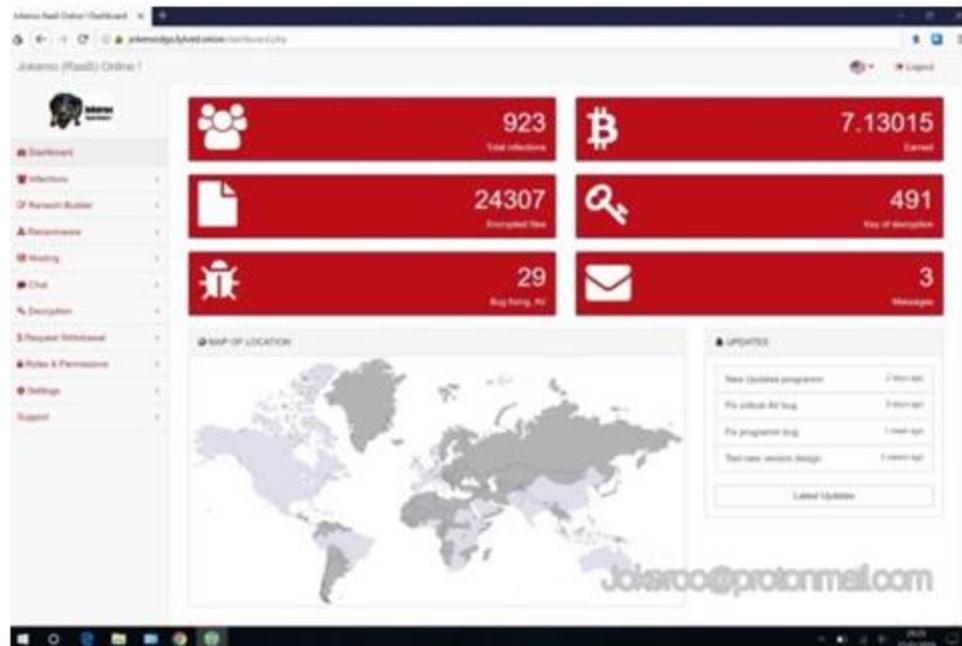
MEMBER

Posts	14
Threads	9
Joined	Nov 2020
Reputation	0

New User

Courtier en accès initial aux réseaux

Écosystème des attaquants Ransomware As A Service



Écosystème des attaquants : blanchiment de crypto

Plusieurs techniques existes

- Multiplication de comptes sur des plateformes d'échange
- Minage exclusif
- Wash trading via des NFT



Des cybermenaces en hausse

Cybercriminalité

Espionnage

Actions étatiques

Hacktivate - Insider

La **cybercriminalité** se présente sous plusieurs formes

- Rançongiciel
- Hameçonnage
- Piratage de compte
- Violation de données
- Déni de service (DDOS)

+ 53%

de TPE, PME et ETI victimes d'attaques par
rançongiciel dans le cadre d'incidents traités par
l'ANSSI entre 2020 et 2021

Escroquerie

- Arnaque au président
- Faux ordre de virement

La gazette
Val d'Oise

Événements actus Société Économie Faits divers Présidentielle 2022 Coronavirus Loisirs-Culture Sports

Présidentielle 2022, les résultats par commune >

Actu > Île-de-France > Val-d'Oise

Du Val-d'Oise au Brésil, une arnaque au faux ordre de virement à 240 000 dollars

Les gendarmes ont mis au jour une escroquerie dont a été victime une société brésilienne lors de l'achat de matériel médical à une entreprise vald'oise.

The screenshot shows a ZDNet article with the following details:

- Header:** ZDNet logo and navigation links (Sauvegardé dans, TPE / PME, Livre blanc, Télécharger, L'unique IT, Blog, 9G Monitor).
- Category:** Informatique, Smartphone, Cybersécurité, Réseaux et réseaux, Technologie, Gestion, Développement.
- Sub-header:** GUIDE PRATIQUE: mieux travailler au bureau et à distance avec les outils.
- Article Title:** 33 millions d'euros, une arnaque au président record en France.
- Text:** Sécurité : Un promoteur immobilier parisien a été victime d'une arnaque au président basée sur des e-mails contrefaits. Les escrocs sont parvenus à extorquer 33 millions d'euros à la société victime.
- Author:** Par Louis Adam | Mardi 04 Janvier 2022.
- Image:** An illustration of a person in a dark hoodie and mask sitting on a smartphone, fishing with a rod. The fishing line goes into a hole in the phone's screen, symbolizing a cyber scam.

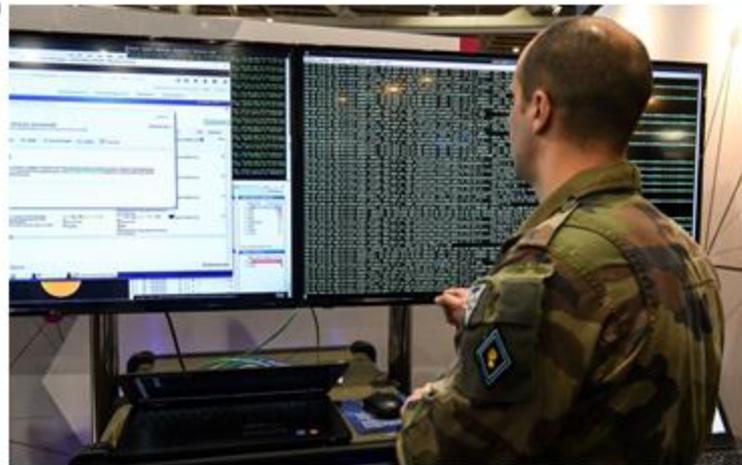
Opérations d'**espionnage**

+ 37%

d'intrusions avérées dans des systèmes d'information portées à la
connaissance de l'ANSSI entre 2020 et 2021

Actions étatiques

- Menaces sur les infrastructures (Opérateurs d'Importance Vitale OIV)
- Menaces sur les contenus (vol, renseignement, altération)
- Menaces informationnelles (désinformation, propagande)



Sensibiliser

Guides pour dirigeants



 ssi.gouv.fr/entreprise/bonnes-pratiques/





Kit de sensibilisation



Kit de sensibilisation

Le **kit de sensibilisation** aux risques numériques est composé de 9 thématiques, déclinées en 6 formats : fiches pratiques et réflexes, mémos, affiche A2, BD, vidéos, quiz, infographies. Téléchargez la version complète ou choisissez les sujets et supports à l'unité.

Publié le 22/03/2022

PDF 6 Mo

TÉLÉCHARGER 

Se protéger

Trouver un prestataire ou un produit de cybersécurité



**EXPERT
CYBER**

LABEL SÉCURITÉ NUMÉRIQUE
Cybermalveillance.gouv.fr

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Aides financières

Aide

Pays de la Loire Conseil

Inciter les TPE et PME ligériennes à recourir à des conseils extérieurs en participant financièrement au coût facturé par le consultant sélectionné par l'entreprise.



Réagir

Trouver de l'assistance

[Accueil](#) → J'ai besoin d'aide



Diagnostic en ligne

Vous pensez être victime d'un acte de cybermalveillance ?

Notre dispositif conseille et oriente les victimes de cybermalveillance.

Questions ?



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déléguée à l'accompagnement des reconversions professionnelles (DARP Pays de la Loire)

Madame Frédérique GRAVOULET



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation des dispositifs et mesures de soutien RH aux entreprises

**Séminaire des
interlocuteurs privilégiés**

Le 21 octobre 2022

Dispositifs et mesures de soutien RH aux entreprises

Diversifier vos recrutements

Développer vos compétences internes

Apporter un appui sur les volets RH/Dialogue social /QVT

Mettre en œuvre une restructuration sociale

Prévenir les licenciements

Anticiper les mutations

Accompagnement RH :
Emploi - Recrutement
Compétences - Formation

Anticipation des mutations
et accompagnement des transitions

**RH : Emploi -
Compétences Formation -
Recrutement**

**Diversifier vos
recrutements**

**Apporter
un appui sur
les volets
RH/Dialogue social/
QVT**

**Accompagner le
développement
de vos compétences
internes**

Prestation conseil ressources humaines

Objectif:

Ce dispositif s'adresse aux **TPE-PME** et propose un **accompagnement personnalisé et adapté sur les questions de gestion des ressources humaines.**

Quel contenu ?

La prestation est réalisée par un **prestataire extérieur référencé**, proposé par **l'OPCO** autour des thématiques : la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), appui au **recrutement et au développement de l'attractivité, l'intégration des salariés** dans l'entreprise, la professionnalisation de la fonction RH, l'organisation du travail et la qualité de la vie au travail, l'amélioration du dialogue social, l'accompagnement RH aux transitions (numérique, écologique) ...

Pour qui ?

Toute entreprise de **moins de 250 salariés** et en priorité les PME de moins de **50 salariés** et les TPE de moins de **10 salariés** non dotées d'un service ressources humaines.

Quel est le montant de l'aide ?

L'aide de l'Etat est fixée à un montant maximum de **15 000 € HT** de financement public par entreprise ou pour un collectif d'entreprises.

votre **OPCO**

PCRH (travail-emploi.gouv.fr)

**Anticiper
les mutations**

**Anticipation des
mutations
et accompagnement
des transitions**

**Mettre en œuvre
une restructuration
sociale**

**Prévenir
les licenciements**

Transitions Collectives

Objectif:

Porté par le ministère du Travail, du plein Emploi et de l'Insertion et co-construit avec les organisations syndicales et patronales, le dispositif **Transitions collectives** a pour but **d'aider les employeurs et les salariés à faire face aux mutations** qui peuvent impacter le modèle et l'activité de leur entreprise.

Il s'adresse aux entreprises avec des perspectives de développement **et** aux entreprises en mutation (évolution de l'organisation du travail, transition technologique/numérique/écologique ...)

Il favorise **la mobilité des salariés positionnés sur des métiers fragilisés**, avec le bénéfice d'une formation financée par l'Etat, dans le but d'accéder à un métier porteur dans leur bassin de vie.

[Transitions Collectives \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://travail-emploi.gouv.fr)

Quel financement ?

L'Etat prend en charge la rémunération des salariés (y compris les charges sociales légales et conventionnelles) et le coût pédagogique des formations certifiantes, à hauteur de :

- 100 % pour les entreprises de moins de 300 salariés ,
- 75 % pour les entreprises de 300 à 1 000 salariés (majoration à 90% pour + de 12 mois) ,
- 40 % pour les entreprises de plus de 1 000 salariés (majoration à 70% pour + 12 mois)

Mise en place d'une plateforme des transitions professionnelles en Loire-Atlantique

Guichet unique pour faciliter la mise en relation entre des entreprises porteuses d'emploi (recruteuses) et des entreprises avec des emplois fragilisés voire menacés, et pour favoriser la mobilité des salariés à l'échelle d'un territoire.



Annuaire des DARP

Déléguées à l'accompagnement des reconversions professionnelles

Entité	DARP	Coordonnées Mail	Tél
DREETS Pays de la Loire	GRAVOULET Frédérique	frederique.gravoulet@dreets.gouv.fr	07 64 89 10 67
DDETS LOIRE-ATLANTIQUE	ROMESTAIN Suzanne	suzanne.romestain@loire-atlantique.gouv.fr	06 07 50 12 95
DDETS MAINE-ET-LOIRE	MOURRIERAS Juliette	juliette.mourrieras@maine-et-loire.gouv.fr	06 61 53 00 88
DDETS-PP MAYENNE	BEAUJON Anne-Sophie	anne-sophie.beaujon@mayenne.gouv.fr	06 80 23 69 24
DDETS SARTHE	HALIMI Elise	elise.halimi@sarthe.gouv.fr	06 33 32 48 73
DDETS VENDEE	DUMONT Cécile	cecile.dumont@vendee.gouv.fr	07 63 69 81 67



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**